

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	31 mars 2017
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	25
N° identifiant	2017-0137

Titre	Budget Assainissement : Adoption du budget primitif 2017 avec anticipation du résultat 2016
-------	---

Rapporteur(s)	
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

PJ.	budget Assainissement 2017
-----	----------------------------

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

Par délibération précédemment votée, vous avez autorisé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016. Aussi, le projet de budget primitif qui vous est présenté ci-dessous comporte les résultats prévisionnels de l'exercice 2016, les restes à réaliser de 2016 et les recettes et les dépenses nouvelles.

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 14 561 410,00 € et 16 773 285,45 € soit un total pour les deux sections de 31 334 695,45 €.

INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution anticipé		2 506 282,83
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	613 000,00	4 187 600,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		469 134,14
16	Emprunts et dettes assimilées	4 400 000,00	6 331 243,03
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00
1706	ANRU Bellejouanne/Pierre Loti	192 000,00	40 000,00
1720	Eaux Usées - Etudes	340 000,00	82 500,00
1721	Eaux Pluviales - Etudes	15 000,00	
1724	Equipement et Matériel	842 410,00	
1726	Eaux Usées - Travaux et Matériel	2 275 000,00	140 000,00
1727	Eaux Pluviales	535 000,00	
1728	Eaux Usées - Traitement	2 290 000,00	174 000,00
1733	Eaux Usées/ Eaux Pluviales - Limbre Mig	1 700 000,00	629 650,00
1736	Moulin apparent	1 000 000,00	
1737	Station Chasseneuil du Poitou	350 000,00	
1744	SDSI	8 000,00	
	TOTAUX	14 561 410,00	14 561 410,00

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat anticipé		1 667 938,80
011	Charges à caractère général	3 912 392,92	
012	Charges de personnel	5 295 174,00	
013	Atténuation de charges		300 000,00
022	Dépenses imprévues	345 834,00	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 187 600,00	613 000,00
65	Autres charges de gestion courante	237 000,00	
66	Charges financières	751 231,53	
67	Charges exceptionnelles	1 994 053,00	
68	Dotations aux provisions	50 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		13 739 571,00
74	Dotations, subventions et participations		5 000,00
75	Autres produits de gestion courante		215 663,67
77	Produits exceptionnels		232 111,98
	TOTAUX	16 773 285,45	16 773 285,45

Il vous est proposé d'adopter le budget primitif 2017 tel que présenté ci-dessus.

POUR

0

CONTRE

0

Abstention

0

Ne prend pas part au vote

0

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE

Affichée le

Date de publication au Recueil des Actes Administratifs

Date de réception en préfecture

Identifiant de télétransmission

Nomenclature Préfecture

7.1

Nomenclature Préfecture

Décisions budgétaires

GRAND POITIERS Communauté d'agglomération

GRAND POITIERS
Communauté d'agglomération

REPUBLIQUE FRANCAISE

**GRAND POITIERS Communauté d'agglomération
AGREGGE DU BUDGET PRINCIPAL DE GRAND POITIERS**

Numéro SIRET : 200 069 854 00160

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 49

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

BUDGET : ASSAINISSEMENT

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I – Informations générales

Modalités de vote du budget	1
-----------------------------	---

II . Présentation générale du budget

A 1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	4
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	5
B2 - Balance générale du budget - Recettes	6

III . Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	7-9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	12
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	13-24

IV . Annexes

A - Eléments du bilan	25
------------------------------	----

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27-31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33-34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37-39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40-41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	
A6 - Etat des charges transférées	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	

B - Engagements hors bilan

B 1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
B 1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B 1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	
B 1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B 1.6 - Etat des autres engagements donnés	
B 1.7 - Etat des engagements reçus	
B 2.1 - Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents	42
B 2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	43

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
--------------------------	----

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	
--	--

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	
--	--

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
--	--

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45-49
--------------------------	-------

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissement publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (3) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°du.....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 773 285,45
T	E		15 105 346,65
E	T	+	+
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
P	O		0,00
O	R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	1 667 938,80
R	T	=	=
T	S	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	16 773 285,45
			16 773 285,45

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 558 410,00
T	E	(y compris les comptes 1064 et 1068)	12 058 127,17
E	T	+	+
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 000,00
P	O		0,00
O	R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	2 503 282,83
R	T	=	=
T	S	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 561 410,00
			14 561 410,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 334 695,45	31 334 695,45
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 912 392,92	3 912 392,92	3 912 392,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	5 295 174,00	5 295 174,00	5 295 174,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	237 000,00	237 000,00	237 000,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	9 444 566,92	9 444 566,92	9 444 566,92
66	Charges financières	0,00	0,00	751 231,53	751 231,53	751 231,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 994 053,00	1 994 053,00	1 994 053,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	345 834,00	345 834,00	345 834,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	12 585 685,45	12 585 685,45	12 585 685,45
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	0,00	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00	4 187 600,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL		0,00	0,00	16 773 285,45	16 773 285,45	16 773 285,45
+ =						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						16 773 285,45

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	0,00	0,00	13 739 571,00	13 739 571,00	13 739 571,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	215 663,67	215 663,67	215 663,67
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	14 260 234,67	14 260 234,67	14 260 234,67
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	232 111,98	232 111,98	232 111,98
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	14 492 346,65	14 492 346,65	14 492 346,65
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	0,00		613 000,00	613 000,00	613 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		613 000,00	613 000,00	613 000,00
TOTAL		0,00	0,00	15 105 346,65	15 105 346,65	15 105 346,65
+ =						
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						1 667 938,80
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						16 773 285,45

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	3 574 600,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgetaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	0,00	3 000,00	9 544 410,00	9 544 410,00	9 547 410,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	3 000,00	9 544 410,00	9 544 410,00	9 547 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	4 401 000,00	4 401 000,00	4 401 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	3 000,00	13 945 410,00	13 945 410,00	13 948 410,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	0,00		613 000,00	613 000,00	613 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		613 000,00	613 000,00	613 000,00
	TOTAL	0,00	3 000,00	14 558 410,00	14 558 410,00	14 561 410,00
					+	=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 561 410,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 066 150,00	1 066 150,00	1 066 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	6 331 243,03	6 331 243,03	6 331 243,03
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	7 397 393,03	7 397 393,03	7 397 393,03
106	Réserves (7)	0,00	0,00	469 134,14	469 134,14	469 134,14
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	470 134,14	470 134,14	470 134,14
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	7 867 527,17	7 867 527,17	7 867 527,17
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	0,00		4 187 600,00	4 187 600,00	4 187 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		4 187 600,00	4 187 600,00	4 187 600,00
	TOTAL	0,00	0,00	12 055 127,17	12 055 127,17	12 055 127,17
					+	=
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 506 282,83
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 561 410,00

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)

3 574 600,00

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	300 000,00		300 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	13 739 571,00		13 739 571,00
72	<i>Production immobilisée</i>		100 000,00	100 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00		5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	215 663,67		215 663,67
77	Produits exceptionnels	232 111,98	513 000,00	745 111,98
Recettes d'exploitation - Total		14 492 346,65	613 000,00	15 105 346,65
				+
				R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 667 938,80
				=
				TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 773 285,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 066 150,00	0,00	1 066 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	6 331 243,03	0,00	6 331 243,03
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		4 187 600,00	4 187 600,00
Recettes d'investissement - Total		7 398 393,03	4 187 600,00	11 585 993,03
				+
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 2 506 282,83
				=
				AFFECTATION AUX COMPTES 106 469 134,14
				=
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 561 410,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	3 912 392,92	3 912 392,92
60221	Combustibles et carburants	0,00	5 000,00	5 000,00
6032	Variation de stocks des autres approvisionnements	0,00	300 000,00	300 000,00
604	Achats d'études, prestations de service	0,00	40 000,00	40 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau,énergie)	0,00	1 235 913,33	1 235 913,33
6062	Produits de traitement	0,00	273 329,67	273 329,67
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	0,00	264 150,00	264 150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	200,00	200,00
611	Sous-traitance générale	0,00	34 450,00	34 450,00
6135	Locations mobilières	0,00	30 000,00	30 000,00
6137	Redevances, droits de passages et servitudes diverses	0,00	28 001,00	28 001,00
61521	Entretien et réparations sur biens immobiliers publics	0,00	148 704,00	148 704,00
61523	Voies et réseaux	0,00	100 000,00	100 000,00
61528	Autres	0,00	100 000,00	100 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	18 522,00	18 522,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	90 000,00	90 000,00
6156	Maintenance	0,00	63 498,52	63 498,52
6161	Primes d'assurance multirisque	0,00	55 100,00	55 100,00
618	Divers	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	440 000,00	440 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	0,00	23 000,00	23 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	500,00	500,00
6248	DIVERS	0,00	392,60	392,60
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 070,00	4 070,00
6257	Réceptions	0,00	606,00	606,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	46 817,00	46 817,00
6281	Concours divers, cotisation FNCCR	0,00	2 500,00	2 500,00
6287	Remboursement de frais	0,00	574 668,80	574 668,80
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 470,00	1 470,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 295 174,00	5 295 174,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	2 031 896,00	2 031 896,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 400,00	2 400,00
6331	Versement de transport	0,00	18 952,00	18 952,00
6336	Cotisations au Centre national et au Centre de gestion	0,00	14 505,00	14 505,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	0,00	4 374,00	4 374,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bases	0,00	1 972 452,00	1 972 452,00
6413	Primes et gratifications	0,00	192 734,00	192 734,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	233 165,00	233 165,00
6415	Supplément familial	0,00	26 205,00	26 205,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	253 860,00	253 860,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	459 134,00	459 134,00
6458	Commissions aux autres organismes sociaux	0,00	5 634,00	5 634,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 026,00	1 026,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	11 406,00	11 406,00
648	Autres charges de personnel	0,00	67 431,00	67 431,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	237 000,00	237 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non valeur	0,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65)		0,00	9 444 566,92	9 444 566,92
66	Charges financières (b) (8)	0,00	751 231,53	751 231,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	650 000,00	650 000,00
66112	ICNE	0,00	101 231,53	101 231,53
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 994 053,00	1 994 053,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	0,00	50 000,00	50 000,00
6713	Dons Libéralités	0,00	2 500,00	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	30 000,00	30 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	140 909,00	140 909,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	0,00	20 644,00	20 644,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	0,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dotations aux provisions pour risques	0,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	345 834,00	345 834,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		0,00	12 585 685,45	12 585 685,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	16 773 285,45	16 773 285,45
+				0,00
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				16 773 285,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	101 231,53
= Différence ICNE N - ICNE N-1	101 231,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Montant des ICNE de l'exercice	101 231,53
= Différence ICNE N - ICNE N-1	101 231,53

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.
 (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	0,00	300 000,00	300 000,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	0,00	13 739 571,00	13 739 571,00
704	Travaux	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	10 800 000,00	10 800 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	0,00	37 500,00	37 500,00
7063	Contributions des communes aux eaux pluviales	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	85 000,00	85 000,00
7084	Mise a disposition de personnel facturée	0,00	85 571,00	85 571,00
7087	Remboursements de frais	0,00	500,00	500,00
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	1 000,00	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	5 000,00	5 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	215 663,67	215 663,67
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égoût	0,00	150 000,00	150 000,00
7588	Autres produits divers	0,00	65 663,67	65 663,67
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)		0,00	14 260 234,67	14 260 234,67
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	232 111,98	232 111,98
778	Autres produits exceptionnels	0,00	232 111,98	232 111,98
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		0,00	14 492 346,65	14 492 346,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	0,00	613 000,00	613 000,00
722	Production immobilisée : immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	0,00	513 000,00	513 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	613 000,00	613 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	15 105 346,65	15 105 346,65
+				0,00
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				1 667 938,80
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				16 773 285,45

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	0,00	9 544 410,00	9 544 410,00
1706	ANRU Bellejouanne/Pierre Loti	0,00	192 000,00	192 000,00
1720	Eaux usées - Etudes	0,00	340 000,00	340 000,00
1721	Eaux pluviales - Etudes	0,00	15 000,00	15 000,00
1724	Equipement et matériel	0,00	842 410,00	842 410,00
1726	Eaux usées - Travaux et matériel	0,00	2 272 000,00	2 272 000,00
1727	Eaux pluviales	0,00	535 000,00	535 000,00
1728	Eaux usées - Traitement	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00
1733	Eaux usées / Eaux pluviales - Limbre Migné	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1736	Moulin apparent	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1737	Station Chasseneuil du Poitou	0,00	350 000,00	350 000,00
1744	Sdsi	0,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	9 544 410,00	9 544 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00
1641	Emprunts en euro	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	600 000,00	600 000,00
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	300 000,00	300 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	0,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		0,00	4 401 000,00	4 401 000,00
4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	13 945 410,00	13 945 410,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	0,00	613 000,00	613 000,00
13912	Reprises sur autofinancement antérieur Subventions d'équipement régions Charges transférées	0,00	613 000,00	613 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	613 000,00	613 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	14 558 410,00	14 558 410,00
				+
				RESTES A REALISER N-1 (10)
				3 000,00
				+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
				0,00
				=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				14 561 410,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 066 150,00	1 066 150,00
13111	Agence de l'eau	0,00	1 026 150,00	1 026 150,00
1318	Autres	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	6 331 243,03	6 331 243,03
16441	Opérations afférentes à l'emprunts	0,00	4 331 243,03	4 331 243,03
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes d'équipement		0,00	7 397 393,03	7 397 393,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	469 134,14	469 134,14
1068	Autres réserves	0,00	469 134,14	469 134,14
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	0,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		0,00	470 134,14	470 134,14
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	7 867 527,17	7 867 527,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
2805	Amortissement - Concessions et droits similaires, brevets	0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	4 187 600,00	4 187 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	12 055 127,17	12 055 127,17
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				2 506 282,83
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 561 410,00

1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

2) Cf. Modalités de vote, I-B.

3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1706 (1)**LIBELLE : ANRU Bellejouanne/Pierre Loti****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	192 000,00	B 192 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	192 000,00	192 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage		0,00	192 000,00	192 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 40 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	40 000,00
1318 Autres	0,00	40 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D) 152 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détails les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1720 (1)**LIBELLE : Eaux usées - Etudes****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	340 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C		D	82 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00		82 500,00	
13111	Agence de l'eau	0,00		82 500,00	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	257 500,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détails les articles conformément au plan de comptes appliqués par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1721 (1)**LIBLE : Eaux pluviales - Etudes****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	15 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**15 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1724 (1)**LIBELLE : Equipement et matériel****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	842 410,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2033	Frais d insertion	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	742 910,00	742 910,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	669 000,00	669 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	2 620,00	2 620,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	11 420,00	11 420,00	
2188	Autres immobilisations corporelles : autres	0,00	0,00	59 870,00	59 870,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	
2313	Travaux	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**842 410,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1726 (1)**LIBELLE : Eaux usées - Travaux et matériel****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 3 000,00	2 272 000,00	B 2 272 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	872 000,00	872 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	3 000,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales - agencements	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
21532	Installation à caractère spécifique réseau d'assainissement	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	
21562	Matériel spécifique d'exploitation assainissement	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 140 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	140 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	140 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D) 2 135 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1727 (1)**LIBELLE : Eaux pluviales****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	535 000,00	B 535 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	535 000,00	535 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	535 000,00	535 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

$$\boxed{\text{Besoin de financement} = (A+B)-(C+D)} \quad \boxed{535 \ 000,00}$$

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1728 (1)**LIBELLE : Eaux usées - Traitement****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	2 290 000,00	B 2 290 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00	
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D 174 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		174 000,00	
13111	Agence de l'eau	0,00		174 000,00	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**2 116 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1733 (1)**LIBLETTE : Eaux usées / Eaux pluviales - Limbre Migné****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	1 700 000,00	B 1 700 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	629 650,00
13	Subventions d'investissement		0,00		629 650,00
13111	Agence de l'eau		0,00		629 650,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D) 1 070 350,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1736 (1)**LIBELLE : Moulin apparent****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	1 000 000,00	B 1 000 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315-1	Travaux - Station d'épuration Moulin Apparen	0,00		0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 000 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1737 (1)**LIBELLE : Station Chasseneuil du Poitou****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	350 000,00	B 350 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D) 350 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1744 (1)**LIBELLE : Sdsi****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	8 000,00	B 8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**8 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			
A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016	Encours restant dû au 01/01/2017
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor					
...					
5192 Avances de trésorerie					
...					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
ASS 8169 - Investissements 2009	22/09/2009	180 000,00	0,00	653,84	0,00
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
...					
519 Crédits de trésorerie (Total)		180 000,00	0,00	653,84	0,00
					180 000,00

(1) Circaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				27 621 313,19							
1641 Emprunts en euros (Total)				17 797 313,19							
ASS 8154 - Station épuration 2003	SFIL CAFFIL	23/12/2003	30/12/2003	01/04/2004	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,81 %	4,90	EUR	T	C
ASS 8159 - Travaux assainissement 2001	SFIL CAFFIL	01/12/2001	01/04/2004	01/04/2005	53 242,53	F	Taux fixe à 5,25 %	5,25	EUR	A	P
ASS 8161 - Investissements 2005	SOCIETE GENERALE	25/11/2005	28/05/2006	28/06/2006	995 000,00	V	(TAG 03 M + 0,065)Floor - 0,065 sur TAG 03 M	3,31	EUR	A	C
ASS 8167 - Investissements 2008	DEXIA CL	12/12/2008	31/03/2009	01/07/2009	1 199 904,00	V	Euribor 03 M + 0,52	2,05	EUR	T	P
ASS 8168 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/03/2010	1 150 000,00	V	Euribor 01 M + 0,65	1,12	EUR	T	C
ASS 8170 - Investissements 2010	ARKEA	28/07/2010	30/06/2011	30/06/2002	1 570 000,00	V	(Euribor 12 M -Floor -0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	2,64	EUR	A	C
ASS 8173 - Investissements 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/11/2011	28/12/2011	28/12/2012	1 000 000,00	V	Euribor 12 M + 1,08	3,06	EUR	S	C
ASS 8174 - Investissements 2012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/01/2012	30/04/2012	01/08/2012	275 000,00	V	Euribor 03 M + 1,98	2,70	EUR	T	C
ASS 8176 - Investissements 2014 BEI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	0,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	EUR	A	P
ASS 8179 - Investissements 2015	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	05/03/2015	05/09/2015	1 500 000,00	V	Euribor 06 M + 1,25	1,36	EUR	S	C
ASS 8180 - Investissements 2015	SFIL CAFFIL	20/07/2015	01/02/2016	01/05/2016	2 400 000,00	F	Taux fixe à 2,01 %	2,01	EUR	T	C
ASS 8181 - Investissements 2016 BEI	CAISSE D'EPARGNE	23/07/2015	25/03/2016	25/06/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1,57 %	1,57	EUR	T	C
ASS 8182 - Investissements 2015	CREDIT AGRICOLE	28/09/2015	27/06/2016	15/09/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,75	EUR	T	C

IV – ANNEXES

ELÉMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2: RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 16661)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Periodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
ASS 8150 - Extension EU Vallée des Touches et rue Oriolles	Agence de l'Eau Loire Bretagne	27/03/2002	30/09/2003	96 020,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	0	A-1
ASS 8162 - Restructuration des réseaux assainissement entre le DO FIAT et le bassin Orlage du Moulin	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/01/2006	14/03/2006	1 544 101,20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	0	A-1
ASS 8171 - Crédit BO + transfert EU de Vouneuil vers réseau Poitiers	Agence de l'Eau Loire Bretagne	14/01/2011	11/02/2011	1 464 412,50	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	0	A-1
ASS 8177 - Poste relevage Vouneuil	Agence de l'Eau Loire Bretagne	23/11/2012	10/12/2012	176 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	0	A-1
ASS 8178 - Réhabilitation PR à Vouneuil sous Biard	Agence de l'Eau Loire Bretagne	19/08/2013	30/09/2015	203 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général								31 104 846,89				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ÉLÉMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)			
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				19 868 512,98									
1641 Emprunts en euros (total)				15 613 800,96									
ASS 8154 - Station Epuration 2003	N	A-1	1 149 999,93	17	F	Taux fixe à 4,81 %	4,90	66 666,68	54 112,49			94 079,72	
ASS 8159 - Travaux assainissement 2001	N	A-1	20 686,70	4,25	F	Taux fixe à 5,25 %	5,25	3 725,10	1 086,05			12 882,33	
												665,39	
ASS 8161 - Investissements 2005	N	A-1	254 663,00	3,9	V	(TAG 03 M + 0,065)- Floor -0,65 sur TAG 03 M	0,00	63 667,00	0,00			0,00	
ASS 8167 - Investissements 2008	N	A-1	646 444,02	7,25	V	(Euribor 01 M + 0,52)- Floor -0,52 sur Euribor 01 M	0,15	80 503,57	989,18			85,36	
ASS 8168 - Investissements 2008	N	A-1	613 332,24	8	V	Euribor 01 M + 0,65	0,29	76 666,68	1 745,23			0,00	
ASS 8170 - Investissements 2010	N	A-1	1 177 500,00	14,5	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	0,45	78 500,00	5 241,02			2 665,82	
ASS 8173 - Investissements 2011	N	A-1	750 000,00	14,99	V	Euribor 06 M + 1,08	0,87	50 000,00	6 562,96			36,91	
ASS 8174 - Investissements 2011	N	A-1	192 500,06	10,33	V	Euribor 03 M + 1,98	1,70	18 333,32	3 152,12			501,60	
ASS 8176 - Investissements 2012	N	A-1	1 687 201,91	11	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	112 609,38	66 644,48			62 023,63	
ASS 8179 - Investissements 2014 BEI	N	A-1	1 410 000,00	23,18	V	Euribor 06 M + 1,25	1,08	60 000,00	14 696,82			4 767,63	
ASS 8180 - Investissements 2015	N	A-1	2 328 000,00	24,08	F	Taux fixe à 2,01 %	2,03	96 000,00	46 069,20			7 352,58	
ASS 8181 - Investissements 2016 BEI	N	A-1	2 406 250,00	19,23	F	Taux fixe à 1,57 %	1,58	125 000,00	37 042,19			497,44	
ASS 8182 - Investissements 2015	N	A-1	966 666,66	14,46	F	Taux fixe à 1,75 %	1,76	66 666,68	16 479,17			636,25	
ASS 8183 - Réfinancement du ASS 8175	N	A-1	2 010 555,54	13,96	F	Taux fixe à 2,5 %	2,52	143 611,12	48 917,54			1 944,73	
1643 Emprunts en devises (total)				4 254 712,02									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												587,17	
ASS 8149 - Investissements 2002	N	A-1	125 251,75	0,99	V	(Euribor 03 M-Floor - 0,08 sur Euribor 03 M) + 0,08	0,00	125 251,75	0,00				
ASS 8152 - Investissements 2003	N	A-1	240 000,00	2	F	Taux fixe à 4,24 %	4,37	120 000,00	8 359,87			28,27	
ASS 8156 - Investissements 2004	N	A-1	326 584,87	2,98	F	Taux fixe à 1,81 %	1,85	106 160,10	5 316,93			44,33	
ASS 8157 - Station Epuration 2004	N	A-1	1 033 995,04	17,99	F	Taux fixe à 4,1 %	4,23	39 593,28	42 830,32			453,05	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
ASS 8166 - Investissements 2007	N		A-1	668 880,36	6	V	(TAG 03 M + 0,005)- Floor 0,005 sur TAG 03 M	0,00	95 978,26	0,00	0,00
ASS 8169 - Investissements 2009	N		A-1	180 000,00	8,12	V	Euribor 03 M + 0,55	0,24	20 000,00	413,63	61,52
ASS 8172 - Investissements 2011	N		A-1	1 680 000,00	11,5	V	Euribor 03 M + 0,95	0,64	140 000,00	10 694,66	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				2 258 613,91					233 868,02	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				2 258 613,91					233 868,02	0,00	0,00
ASS 8150 - Extension EU Vallée des Touches et rue Ondolières	N		A-1	19 204,04	2,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	6 401,33	0,00	0,00
ASS 8162 - Restructuration des réseaux assainissement entre le DO FIAT et le bassin Orage du Moulin	N		A-1	720 580,56	6,33	F	Taux fixe à 0 %	0,00	102 940,08	0,00	0,00
ASS 8171 - Crédit BO + transfert EU de Vouneuil vers réseau Poitiers	N		A-1	1 142 241,75	12,25	F	Taux fixe à 0 %	0,00	97 627,50	0,00	0,00
ASS 8177 - Poste relèvement Vouneuil	N		A-1	198 488,89	13,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00	14 177,78	0,00	0,00
ASS 8178 - Réhabilitation PR à Vouneuil sous Biard	N		A-1	178 098,67	13,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	12 721,33	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00						22 127 126,89			
									1 922 710,94	370 343,86	0,00
											94 666,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de l'ésoferie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

IV - ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4			
A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
Structure					(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	26 100,00%			
	Montant en euros	22 127 127 €			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €		31/03/2017

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				Délibération du
Biens de faible valeur				31/03/2017
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €				
Linéaire	Œuvres d'art		Non amortissable	31/03/2017
Linéaire	Véhicules légers			31/03/2017
Linéaire		Voitures	8 ans	31/03/2017
Linéaire		Autres	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires		8 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel informatique		3 ou 5 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Mobilier		12 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Outilages		5 ans	31/03/2017
SUBVENTIONS RECUES				
Linéaire	Subventions reçues			
		sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	31/03/2017
		sur investissement non amortissable	Pas amortissable	31/03/2017

Adjonctions de bien en cours d'amortissement constituant	
un élément viable par lui-même	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	<u>bien en cours d'amortissement</u> : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) <u>bien amorti</u> : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	<u>bien en cours d'amortissement</u> : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial <u>bien amorti</u> : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		3 014 000,00	I 3 014 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	2 400 000,00	2 400 000,00
1641	Emprunts en euro	1 500 000,00	1 500 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	600 000,00	600 000,00
1681	Autres emprunts	300 000,00	300 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		614 000,00	614 000,00
13	Subventions d'investissement	613 000,00	613 000,00
13912	Subventions d'équipement régions	613 000,00	613 000,00
27	Libellé non trouvé	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 014 000,00	3 000,00	0,00	3 017 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES			A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	8 519 843,03	III 8 519 843,03
	Ressources propres externes de l'année (a)	4 332 243,03	4 332 243,03
16441	Opérations afférentes à l'emprunts	4 331 243,03	4 331 243,03
274	Prêts	1 000,00	1 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 187 600,00	4 187 600,00
2805	<i>Amortissement - Concessions et droits similaires, brevets</i>	4 187 600,00	4 187 600,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 519 843,03	0,00	2 506 282,83	469 134,14	11 495 260,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 017 000,00
Ressources propres disponibles	11 495 260,00
Solde	(6) 8 478 260,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service d'assainissement

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
011	Charges de gestion générale	3 912 392,92
	60221 Combustibles et carburants	5 000,00
	6032 Variation de stocks des autres approvisionnements	300 000,00
	604 Achats d'études, prestations de service	40 000,00
	6061 Fournitures non stockables (eau,énergie)	1 235 913,33
	6062 Produits de traitement	273 329,67
	6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	264 150,00
	6068 Autres matières et fournitures	200,00
	611 Sous-traitance générale	34 450,00
	6135 Locations mobilières	30 000,00
	6137 Redevances, droits de passages et servitudes diverses	28 001,00
	61521 Entretien et réparations sur biens immobiliers publics	148 704,00
	61523 Voies et réseaux	100 000,00
	61528 Autres	100 000,00
	61551 Matériel roulant	18 522,00
	61558 Autres biens mobiliers	90 000,00
	6156 Maintenance	63 498,52
	6161 Primes d'assurance multirisque	55 100,00
	618 Divers	15 000,00
	6227 Frais d'actes et de contentieux	5 000,00
	6228 Divers	440 000,00
	6231 Annonces et insertions	500,00
	6236 Catalogues et imprimés	5 000,00
	6237 Publications	500,00
	6238 Divers	23 000,00
	6241 Transports sur achats	500,00
	6248 DIVERS	392,60
	6251 Voyages et déplacements	4 070,00
	6257 Réceptions	606,00
	6262 Frais de télécommunications	46 817,00
	6281 Concours divers, cotisation FNCCR	2 500,00
	6287 Remboursement de frais	574 668,80
	6354 Droits d'enregistrement et de timbre	1 470,00
	6378 Autres taxes et redevances	5 500,00
012	Charges de personnel	5 295 174,00
	6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 031 896,00
	6218 Autre personnel extérieur	2 400,00
	6331 Versement de transport	18 952,00
	6336 Cotisations au Centre national et au Centre de gestion	14 505,00
	6338 Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	4 374,00
	6411 Salaires, appointements, commissions de bases	1 972 452,00
	6413 Primes et gratifications	192 734,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service d'assainissement

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
6414	Indemnités et avantages divers	233 165,00
6415	Supplément familial	26 205,00
6451	Cotisations a l'U.R.S.S.A.F.	253 860,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	459 134,00
6458	Commissions aux autres organismes sociaux	5 634,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 026,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 406,00
648	Autres charges de personnel	67 431,00
022	Dépenses imprévues	345 834,00
022	Dépenses imprévues	345 834,00
65	Autres charges de gestion courante	237 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	30 000,00
6541	Créances admises en non valeur	200 000,00
6542	Créances éteintes	7 000,00
66	Charges financières	751 231,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	650 000,00
66112	I C N E	101 231,53
67	Charges exceptionnelles	1 994 053,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	50 000,00
6713	Dons Libéralités	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	140 909,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	20 644,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 750 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	50 000,00
6815	Dotations aux provisions pour risques	50 000,00
Total des dépenses réelles		12 585 685,45
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre section</i>	4 187 600,00
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	4 187 600,00
Total des dépenses d'ordre		4 187 600,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		16 773 285,45

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service d'assainissement

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
002	Excédent antérieur reporté	1 667 938,80
002	Excédent antérieur reporté	1 667 938,80
013	Atténuation de charges	300 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	300 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prest. de services, marchandis	13 739 571,00
704	Travaux	1 030 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 800 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	37 500,00
7063	Contributions des communes aux eaux pluviales	1 700 000,00
7068	Autres prestations de services	85 000,00
7084	Mise a disposition de personnel facturée	85 571,00
7087	Remboursements de frais	500,00
7088	Autres produits d'activités annexes	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	215 663,67
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égoût	150 000,00
7588	Autres produits divers	65 663,67
77	Produits exceptionnels	232 111,98
778	Autres produits exceptionnels	232 111,98
Total des recettes réelles		16 160 285,45
042	Opé d'ordre de transfert entre section	613 000,00
722	Production immobilisée : immobilisations incorporelles	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	513 000,00
Total des recettes d'ordre		613 000,00
R 002 (5)		1 667 938,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 773 285,45

(1) Compléter soit par: "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins 3000 habitants soit par: "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace les activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A 5.1.2

Service d'assainissement

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
16	Emprunts et dettes assimilées	4 400 000,00
1641	Emprunts en euro	1 500 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	600 000,00
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	357 500,00
2031	Frais d'études	225 000,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	130 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 912 910,00
2135	Installations générales - agencements	20 000,00
2138	Autres constructions	12 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 290 000,00
21532	Installation à caractère spécifique réseau d'assainissement	550 000,00
21562	Matériel spécifique d'exploitation assainissement	290 000,00
2182	Matériel de transport	669 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 620,00
2184	Mobilier	11 420,00
2188	Autres immobilisations corporelles : autres	59 870,00
23	Immobilisations en cours	5 274 000,00
2313	Travaux	97 000,00
2315	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 177 000,00
2315-1	Travaux - Station d'épuration Moulin Apparent	1 000 000,00
27	Libellé non trouvé	1 000,00
274	Prêts	1 000,00
Total des dépenses réelles		13 945 410,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>613 000,00</i>
13912	<i>Subventions d'équipement régions</i>	<i>613 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre		613 000,00
TOTAL GENERAL		14 558 410,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A 5.1.2

Service d'assainissement

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
001	Excédent antérieur reporté	2 506 282,83
001	Excédent antérieur reporté	2 506 282,83
10	Apports, dotations et réserves	469 134,14
1068	Autres réserves	469 134,14
13	Subventions d'investissement	1 066 150,00
13111	Agence de l'eau	1 026 150,00
1318	Autres	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 331 243,03
16441	Opérations afférentes à l'emprunts	4 331 243,03
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 000 000,00
27	Libellé non trouvé	1 000,00
274	Prêts	1 000,00
Total des recettes réelles		10 373 810,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 187 600,00</i>
2805	<i>Amortissement - Concessions et droits similaires, brevets</i>	<i>4 187 600,00</i>
R 001 (4)		2 506 282,83
Total des recettes d'ordre		4 187 600,00
TOTAL GENERAL		14 561 410,00

(1) Compléter soit par: "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins 3000 habitants soit par: "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace les activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

	IV - ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

DEPENSES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017 (1)	MONTANT DES CP
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017			
2017 - TRAVAUX			28 340 000,00	8 339 000,00	20 001 000,00
2017 - ETUDES			1 080 000,00	355 000,00	725 000,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL			2 093 254,00	850 410,00	1 242 844,00
TOTAL	0,00	0,00	31 513 254,00	0,00	9 544 410,00
					21 968 844,00

	IV - ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

RECETTES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au- delà de 2017)
2017 - TRAVAUX			7 169 650,00		983 650,00	6 186 000,00
2017 - ETUDES			272 000,00		82 500,00	189 500,00
TOTAL	0,00	0,00	7 441 650,00	0,00	1 066 150,00	6 375 500,00

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 - BUDGET GRAND POITIERS ASSAINISSEMENT

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POUR VOS SUREMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE		8,00	-	8,00	7,00	-	7,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	-	3,00	3,00	-	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	5,00	-	5,00	4,00	-	4,00
FILIERE TECHNIQUE		71,00	-	71,00	66,00	2,00	68,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	-	12,00	11,00	-	11,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	10,00	-	10,00	10,00	-	10,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	28,00	-	28,00	27,00	-	27,00
Agent de maîtrise	C	11,00	-	11,00	9,00	1,00	10,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00
Ingénieur	A	1,00	-	1,00	1,00	-	1,00
Ingénieur en chef	A	1,00	-	1,00	1,00	-	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	-	1,00	1,00	-	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	-	1,00	1,00	-	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	-	4,00	3,00	1,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (5)		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		79,00	-	79,00	73,00	2,00	75,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8/6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :
Contre :
Pour :
Abstention :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Poitiers, le 31 mars 2017
Le Président
Député de la Vienne,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération réuni en session

A Poitiers, le 31 mars 2017

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture, le
et de la publication le

A Poitiers, le

Les membres du Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération ,

Délégués titulaires

M. AMILIEN Daniel Coulombiers		M. CHALARD Francis Poitiers	
M. ANDRAULT Guy Savigny l'Evescault		M. CHAPPET Christophe Saint Sauvant	
M. ARFEUILLERE Jacques Poitiers		M. CHARDONNEAU Jean-Louis Buxerolles	
Mme BATAILLE Martine St Benoît		M. CHAUVIN Jacky Migné-Auxances	
M.BELGSIR El Mustapha Poitiers		M. CHOISY Jean-Michel Curzay Sur Vonne	
M.BERTHIER Michel Poitiers		M. CLEMENT Dominique Saint-Benoit	
M. BIZARD Joël Jaunay-Marigny		M. COMPTE Jean-Marie Poitiers	
M. BLANCHARD Gérald Buxerolles		M. CORNU Bernard Poitiers	
M. BLANCHARD François Poitiers		M. CORONAS Patrick Poitiers	
M. BLUSSEAU Jean-Daniel Poitiers		Mme DAIGRE Jacqueline Poitiers	
Mme BORDES Nicole Poitiers		Mme DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie Poitiers	
M. BOUFFARD Patrick Celles l'Evescault		M. DELIS Gérard Chauvigny	
M. BOUTET Jean-Claude St Georges les Baillargeaux		M. EIDELSTEIN Claude Chasseneuil-du-Poitou	
M. BRACHET Jean-Hubert Saint Julien l'Ars		Mme FAURY-CHARTIER Michèle Poitiers	
Mme BREUILLE Coralie Poitiers		Mme FORESTIER Catherine Sanxay	
Mme BRINGER Ghislaine Beaumont-Saint Cyr		M. FOUCHER Claude Saint Radegonde	
M. BROCAS Dominique Liniers		M. FRANCOIS Michel Dissay	
M. BROTTIER Philippe Fontaine-le-Comte		Mme FRAYSSE Christiane Poitiers	
Mme BURGERES Christine Poitiers		M. GARCIA Hervé Bignoux	

Délégués titulaires

Mme GARDA-FLIP Nelly Chauvigny		Mme MERLE Nicole Sèvres Anxaumont	
Mme GAUBERT Jacqueline Poitiers		Mme MORCEAU Francette Poitiers	
Mme GERARD Anne Poitiers		M. MORISSEAU Gilles Biard	
M. GIBAULT René Lusignan		M. NEVEUX Jérôme Jaunay-Marigny	
Mme GUERINEAU Diane Poitiers		M. PALISSE Philippe Poitiers	
Mme GUITTET Pascale Pouillé		Mme PELTIER Joëlle Ligugé	
M. HALLOUMI Abderrazak Poitiers		M. PERRIN Bernard Buxerolles	
M. HERBERT Gérard Chauvigny		Mme PERSICO Patricia Poitiers	
M. HOFNUNG Daniel Poitiers		M. PETERLONGO Bernard St Benoît	
Mme JARDIN Florence Migné-Auxances		M. PETIT Christian Poitiers	
M. JEAN Yves Poitiers		Mme PINTUREAU Marie- Thérèse Poitiers	
M. JOLIVET Jean-François Jaunay-Marigny		M. POIRIER Fredy Cloué	
M. KIRCH Olivier Béruges		M. POTHIER-LEROUX Sylvain Poitiers	
M. LEBON Serge La Chapelle Moulière		Mme PROST Marie-Dolorès Poitiers	
Mme LEY Véronique Croutelle		M. PUCHAUD Paul La Puye	
M. LITT Claude Jazeneuil		M. RICHARD Christian Tercé	
M. LUCAUD Laurent Poitiers		Mme RIMBAULT-HERIGAULT Nathalie Poitiers	
Mme LUMINEAU Maguy Lavoux		M. ROBLOT Edouard Poitiers	
M. MAERTEN Jean-Luc Jardres		Mme ROCHAIS-CHEMINEE Véronique Rouillé	
Mme MARCINIAK Marie- Christine Buxerolles		Mme ROUSSEAU Eliane Poitiers	

Délégués titulaires

M. ROUX Christian Beaumont-St Cyr			
Mme RUY-CARPENTIER Cécile Vouneuil sous Biard			
Mme SARRAZIN-BAUDOUX Christine Poitiers			
M. SAUMONNEAU Michel Bonnes			
Mme SAUVAGE Corine Montamisé			
M. SIRAUT Daniel Chasseneuil-du-Poitou			
M. SOL Gérard Mignaloux-Beauvoir			
M. TANGUY Alain Vouneuil-sous-Biard			
Mme TOMASINI Peggy Poitiers			
M. TRICOT Aurélien Poitiers			
Mme VALLOIS-ROUET Laurence Poitiers			
M. VERDIN Alain Poitiers			

Délégués suppléants

M. ABADIE Pascal Curzay-sur-Vonne		Mme MARTIN Josiane Saint Julien l'Ars	
Mme AUBERT Sylvie Fontaine-le Comte		Mme MAZE Annie La Chapelle Moulière	
M. BREMOND Pierre Dissay		M. PETONNET Bernard Béruges	
M. BRILLAUD Jean Ligugé		Mme POLO Christian Tercé	
M. BROSSARD Olivier La Puye		M. ROGEON Francis Lusignan	
M. CHALLET Louis-Marie Montamisé		M. ROUSSEAU Arnaud Croutelle	
M. CHARGELEGUE Jérôme Cloué		Mme ROY Estelle Jazeneuil	
M. CHENU Vincent Savigny l'Evescault		M. ROYER Christian Coulombiers	
Mme COINEAU Dany Mignaloux-Beauvoir		M. SEINE Louis-André Biard	
Mme CORBIN Josette Saint-Sauvant		Mme TEXEREAU Catherine Celle l'Evescault	
M. COUSIN Serge Bonnes		M. THOMASSIN Vincent Bignoux	
Mme DURAND Carine Sainte Radegonde			
M. FAIDEAU Pascal Liniers			
M. GARNAUD Stéphane Lavoux			
M. GHIRLANDA Eric Saint Georges les Baillargeaux			
M. GIRARD Christian Sèvres-Anxaumont			
M. GIRAudeau Jean-Louis Pouillé			
M. GREFFIER Jacky Sanxay			
Mme LATINI Patricia Jardres			
M. MAGNAN Jean-Marie Rouillé			